

initiatives



environnement

Au service d'une gestion humaniste de l'environnement

Sciences

participatives



Initiatives
locales

Réseau

Expériences

Partenaires

Ressources



WOËVRE - CÔTES DE MEUSE

La revue du CPIE Woëvre Côtes de Meuse N°9

DECEMBRE 2012



Sommaire

Edito

<i>Repères</i>	4
Un point sur les sciences participatives	

<i>Expériences</i>	5
Le dispositif «Jardin au Naturel»	

<i>Réseau CPIE</i>	6
Les Observatoires Locaux de la Biodiversité, une marque de l'UNCPIE	

<i>Partenaires</i>	8
BOMBINA, la base de données participative du Pnr de Lorraine	

<i>Expériences</i>	10
Du côté des scolaires : «En quête d'Hirondelles»	

<i>Initiatives locales</i>	12
Les amphibiens de Novéant-sur-Moselle : connaître pour protéger	

<i>Ressources</i>	15
Quelques ressources pour aller plus loin	

Edito

Florian HUSSON

Vice-président du CPIE et enseignant en Sciences de la Vie et de la Terre

Depuis une dizaine d'années, les sciences participatives connaissent en France un essor sans précédent dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement en ce qui concerne le suivi de la biodiversité. Sciences participatives, sciences citoyennes, sciences collaboratives, sont autant d'expressions récentes utilisées pour désigner une démarche scientifique de récolte de données s'appuyant sur la participation d'un large public, incluant des personnes «non spécialistes».

Le plus souvent initié par un groupe de scientifiques et/ou une association de naturalistes, un tel dispositif répond à deux objectifs principaux:

- multiplier les observateurs, les points d'observation, et les sujets d'observation afin d'obtenir une «base de données» beaucoup plus complète, qui sera ensuite analysée par les scientifiques.
- sensibiliser en même temps le «grand public» aux enjeux liés à la connaissance, au suivi et à la préservation de la biodiversité.

S'impliquer dans un dispositif de sciences participatives est une démarche peu contraignante: il suffit généralement de se faire connaître (par l'intermédiaire d'un site Internet), de s'approprier le protocole d'observation (selon le cas, cela peut être très simple ou plus complexe), puis d'enregistrer ses observations personnelles dans la base de données prévue à cet effet. Aucune étude exhaustive n'est attendue: chaque contribution, même ponctuelle, sera utile à condition qu'elle réponde au protocole de suivi mis en place.

Les sujets d'étude étant nombreux et variés, chacun d'entre nous peut trouver parmi les dispositifs existants une thématique qui le motive. On pourra par exemple découvrir et recenser les Amphibiens grâce au dispositif «un dragon dans mon jardin» mis en place par le réseau des CPIE, observer les insectes et mollusques du jardin dans le cadre de l'Observatoire Des Jardins du programme Vigie Nature piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle, participer au suivi du réchauffement climatique en observant le comportement de la flore locale avec le dispositif de l'Observatoire Des Saisons, ou contribuer à une meilleure connaissance du territoire lorrain en alimentant la base de données BOMBINA du Parc naturel régional de Lorraine (voir page 8). De nombreux autres dispositifs existent!

Naturalistes amateurs ou spécialistes, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, promeneurs et amoureux de la nature, jardiniers en herbe, enseignants et leurs élèves, ... tous les citoyens en contact - même de façon très ponctuelle - avec la nature peuvent ainsi apporter leur contribution: ce principe de «science partagée» est donc une formidable opportunité pour rassembler autour d'un projet commun un éventail très diversifié de citoyens.

Ces dispositifs, que l'on pourrait qualifier d'intérêt général, ne seront efficaces qu'avec l'implication du plus grand nombre d'entre nous, alors ... participez!

Les sciences participatives

Catherine BOURADA
CPIE Woëvre-Côtes de Meuse

Les sciences citoyennes, ou sciences participatives, se définissent comme la participation du grand public aux recherches scientifiques.

En 1965, un autre suivi ornithologique, dit «Breeding bird survey», a été réalisé en mai et juin (coordonné par le U.S. Geological Survey). Un autre suivi («Projet FeederWatch», consistant dès les années 1970 à relever les espèces dans les mangeoires de l'Ontario) a été élargi à toute l'Amérique du Nord en 1988.



Un programme de science participative est un programme conduit en partenariat entre des observateurs (citoyens) et une structure à vocation scientifique, visant à observer ou étudier un phénomène dans le cadre d'un protocole bien défini. Les citoyens sont ainsi mis à contribution pour collecter un grand nombre de données difficiles à obtenir par d'autres moyens. Les citoyens volontaires peuvent (en respectant un protocole préparé ou validé par des scientifiques) effectuer des observations, des mesures, des échantillonnages ou comptages et transmettre ces données (brutes ou préparées) afin qu'elles soient traitées et analysées par les scientifiques.

A l'origine des sciences participatives :

L'ouverture de ces programmes au grand public novice, sortant des réseaux de spécialistes pour s'adresser directement au citoyen, vient plutôt d'une dynamique anglo-saxonne.

Une campagne de comptage d'oiseaux dans les deux semaines suivant Noël - le «Christmas bird count» - sous l'égide de la fondation Audubon (Etats-Unis d'Amérique et Canada), est ainsi le plus ancien programme de suivi participatif des oiseaux en Amérique du nord : initié vers 1900 ce comptage mobilise aujourd'hui **50 000 citoyens** !

En France, quelques programmes de science participative se développent sur ce principe d'appel aux réseaux naturalistes amateurs dès la fin des années 1980. Le plus connu est le programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) animé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Depuis 2005 à peu près, on constate un véritable engouement pour ce type de dispositifs sur le territoire français :

- Vigie-nature portée par le muséum national d'histoire naturelle (oiseaux, amphibiens, chauves souris, insectes, flore, forêt, biodiversité des jardins)
 - Noé conservation : observatoire des saisons, biodiversité des jardins (papillons, escargots...)
 - L'observatoire rapaces de la LPO
 - Programme STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs (réseau Vigire Nature du MNHN)
 - SPIPOLL, Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs, pour « observer, connaître et photographier les insectes pollinisateurs »
- Et bien d'autres encore...

Des intérêts multiples

Ces programmes sont particulièrement utiles pour suivre le milieu naturel sur de grandes échelles géographiques ou sur de longues périodes, comme le suivi de la biodiversité ou l'impact des changements climatiques sur l'environnement. Le suivi d'habitats, espèces ou d'écosystèmes via des indicateurs qui

semblent pour la plupart indiquer une situation en déclin doit être fait à large échelle, notamment pour évaluer le chemin qui reste à faire pour atteindre les objectifs de l'ONU en matière de biodiversité.

- Les sciences citoyennes permettent d'**obtenir des données** sur de vastes espaces géographiques et de longues périodes de temps, ce qui est particulièrement important dans les sciences de la nature (écologie, biologie des populations, biologie de la conservation..) et du climat (phénologie).
- Les citoyens peuvent également contribuer à une accumulation de **connaissances pour eux-mêmes ou pour des acteurs de la préservation de l'environnement** : collectivités territoriales, réserves naturelles, associations, etc. Ces connaissances sont ensuite mobilisées pour mettre en place des **actions ciblées de protection**.
- Lorsque les scientifiques sont actifs, les programmes de science citoyenne sont des processus de **médiation scientifique** privilégiés, rapprochant le citoyen du scientifique et l'invitant à comprendre les enjeux liés au thème des études auxquelles il participe.
- Impliquer les citoyens dans la réalisation même de la science est un moyen privilégié pour les **sensibiliser** aux méthodes et à la démarche scientifique. Le processus engendré par les programmes de sciences citoyennes irait donc au-delà d'une simple diffusion des connaissances : il rendrait la science plus concrète, mieux comprise et plus proche de la vie quotidienne.

Le dispositif

Jardin au Naturel

Depuis 2 années, les 3 associations meusiennes le CPIE Woëvre-Côtes de Meuse, Meuse Nature Environnement et l'Ecomusée d'Hannonville, accompagnées par le Parc naturel régional de Lorraine, mettent en œuvre le programme d'accompagnement pour l'accueil de la biodiversité dans les espaces de nature ordinaire : le dispositif «**Jardin au naturel**». Les pratiques des jardiniers amateurs ne sont

pas sans conséquences sur l'environnement et la biodiversité, les différentes actions (manifestations, sorties découvertes, inventaire) de ce projet visent à sensibiliser et à encourager les actions en faveur de la biodiversité en utilisant le jardin comme support d'actions.

Les objectifs du dispositif jardin au naturel visent à :

- Initier de nouveaux publics à l'accueil de la biodiversité dans les jardins et espaces ordinaires. Cette démarche passe par l'organisation d'un cycle de 3 sorties grands publics et d'ateliers pratiques.
- Connaître l'impact des pratiques et des aménagements sur l'état de la biodiversité dans les jardins. Il s'agit de connaître et évaluer la biodiversité des milieux jardins au travers d'évaluations scientifiques basées sur un inventaire des pratiques, de la présence de micro milieux ainsi que sur l'inventaire d'espèces faunistiques représentatives.

Pour cette année, 20 jardiniers répartis sur l'ensemble du département ont participé à cette évaluation.

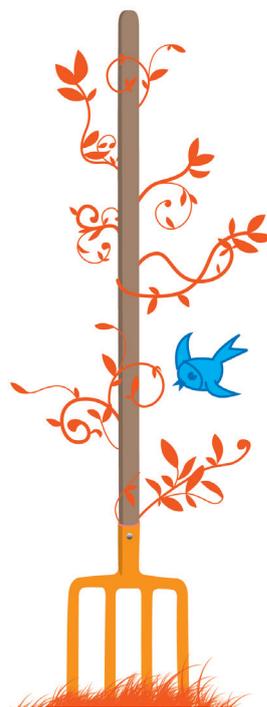
La démarche d'évaluation de la biodiversité dans les jardins est la suivante :

- Identification des particuliers, collectivités et établissements volontaires pour intégrer la démarche.
- Application du protocole construit en 2011 pour l'évaluation de la biodiversité dans 20 jardins tests.
- Avril /mai 2012. Premier passage dans les jardins. Caractérisation des jardins, des micros habitats et des pratiques .

- Juin /juillet. Second passage, inventaire de la faune des jardins à partir de fiches d'identifications

- Août 2012 : Dernier passage dans les jardins, poursuite de l'inventaire et évaluation des attentes des jardiniers participants en vue d'une poursuite de l'action.

Les résultats de ce dispositif feront l'objet d'une publication spécifique à l'occasion d'un nouveau numéro d'Initiatives Environnement.



L'Observatoire Local de la Biodiversité : la compétence CPIE en faveur de la connaissance naturaliste et de l'implication citoyenne.

Une marque de l'Union nationale des CPIE

Observatoire Local de la Biodiversité® est une marque de reconnaissance de l'Union nationale des CPIE, qu'elle attribue aux opérations initiées et animées par les CPIE lorsqu'elles correspondent aux critères établis. Aujourd'hui, 35 CPIE sont impliqués dans une ou plusieurs démarches d'Observatoire Local de la Biodiversité.



Un « Observatoire Local de la Biodiversité » est une démarche conduite par un CPIE. Elle vise à renforcer la connaissance du territoire grâce à la collecte de données sur les espèces (faune et flore) tout en sensibilisant la population locale aux enjeux de préservation et en l'impliquant dans les observations.

Par sa dimension participative, la démarche suscite l'envie d'agir et permet à tout citoyen de devenir acteur du maintien de la biodiversité.

Par sa dimension scientifique, elle vise à contribuer aux recueils de données locaux, régionaux et nationaux, ces derniers menés sous l'égide d'organismes de recherche avec qui l'Union Nationale des CPIE conventionne : Muséum national d'Histoire naturelle, INRA, Société Herpétologique de France, ...

Une double compétence

La préservation de la biodiversité constitue un enjeu majeur du développement durable, et la sensibilisation de tous les publics en constitue un élément de réussite. Les compétences naturalistes (connaissances,

ingénierie) et pédagogiques (éducation, sensibilisation, information, formation) ont permis aux CPIE de développer une diversité de programmes d'actions en faveur de la biodiversité qui reflète leur double compétence, au plus près des territoires et de leurs habitants.

Des initiatives, un même objectif

Depuis une dizaine d'années, les opérations au profil de « Un Dragon ! dans mon Jardin ? » se développent et se diversifient au sein du réseau. Elles se déclinent de façon semblable : un appel à la participation du public dans l'observation d'espèces, qui vient compléter la connaissance du territoire issue des actions d'inventaires

et de suivis réalisées par le CPIE. Cette complémentarité permet aux CPIE de découvrir des lieux de vie habituellement inaccessibles ou non répertoriés.

Les CPIE sont porteurs d'une pratique propre au travers de cet accompagnement, garantissant la qualité de la sensibilisation réalisée auprès du participant et la qualité des données qui peuvent en être recueillies.

Pour mettre en œuvre un observatoire local de la biodiversité®, le CPIE :

- > initie et anime une opération à double entrée : implication citoyenne et observations scientifiques
- > encourage la participation des publics, qu'il accompagne dans la découverte de l'espèce en faveur de sa préservation
- > mène des inventaires et suivis d'espèces sous protocoles scientifiques en faisant appel à ses propres compétences
- > s'entoure des partenaires techniques essentiels
- > est garant des données relevées, qui viennent nourrir les recueils et suivis locaux et nationaux
- > agit dans la durée, évalue son action et la fait évoluer

Les CPIE, acteurs sur les territoires

Chaque association labellisée CPIE par l'Union nationale est issue d'une initiative citoyenne locale, riche de sa vie associative et de ses professionnels salariés, qui agit en faveur du développement durable sur son entrée environnementale.

Les CPIE ne sont pas des associations de défense, mais des pédagogues, des accompagnateurs, très présents sur le terrain, pour réaliser des projets avec les acteurs socio-économiques, pour trouver des consensus entre différents usagers de l'environnement, pour aller vers le développement durable.

La sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement et l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs en sont les principales missions.

Les CPIE partagent la même vision de l'environnement, basée sur des valeurs communes : l'humanisme, la promotion de la citoyenneté, de l'engagement citoyen,

des démarches participatives et de la concertation, le respect de la connaissance scientifique.

Leur connaissance précise du territoire et de ses enjeux, donne sens et légitimité à leur action.

Implication citoyenne

- sensibiliser
- accompagner
- impliquer les publics vers une meilleure connaissance et une mobilisation en faveur de la préservation de la biodiversité

Inventaires et suivis naturalistes

- réaliser des inventaires et suivis d'espèces faune/flore sous protocoles scientifiques,
- contribuer aux recueils de données locaux et nationaux pour contribuer à la connaissance locale et l'expertise scientifique

Dans le cadre de ses projets, l'Union nationale des CPIE conventionne avec des acteurs scientifiques ou techniques, pour optimiser la portée des actions de chacun. Dans le domaine des sciences participatives, l'Union nationale s'est rapprochée de 3 partenaires pour favoriser l'accès et la diffusion des connaissances scientifiques sur des thèmes d'intérêt commun dans le domaine de l'environnement et l'implication citoyenne dans la préservation de la biodiversité. Les opérations conduites au sein de la démarche Observatoire Local de la Biodiversité sont en mesure d'y contribuer.

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Partageant une ambition visant à développer la connaissance de la biodiversité et sa préservation, l'Union nationale des CPIE et le Muséum National d'Histoire Naturelle se sont liés en 2012 pour valoriser les informations de références sur la biodiversité disponibles dans l'inventaire national du patrimoine naturel et déployer les observatoires de sciences participatives conduits dans le cadre du programme Vigie-Nature, au sein des opérations d'Observatoire Local de la Biodiversité des CPIE.

Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

Compte-tenu de leurs missions et de leurs orientations communes, l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) et l'Union nationale des CPIE ont signé en 2012 une convention de partenariat qui vise à favoriser la diffusion des connaissances scientifiques sur les thèmes d'intérêt commun dans le domaine de l'environnement, expliciter les enjeux perçus par les CPIE et leurs attentes vis-à-vis de la recherche, et faciliter l'implication conjointe de scientifiques de l'INRA et des CPIE dans les actions de recherche-action ou de recherche participative.

Plateforme de l'écovolontariat - J'agis pour la Nature

Cette plateforme, créée par la Fondation Nicolas Hulot et l'association « A Pas de Loup-Des volontaires pour la nature », est une vitrine de l'écovolontariat en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Elle a pour objectif de mieux faire connaître le concept d'écovolontariat au grand public, aux structures de protection/gestion de l'environnement et aux collectivités territoriales, et de favoriser l'engagement citoyen dans des actions de réaménagements (chantiers nature), de suivis (sciences participatives), d'interventions ponctuelles liées à des situations d'urgence (nettoyage de plage, rivière, montagne)...

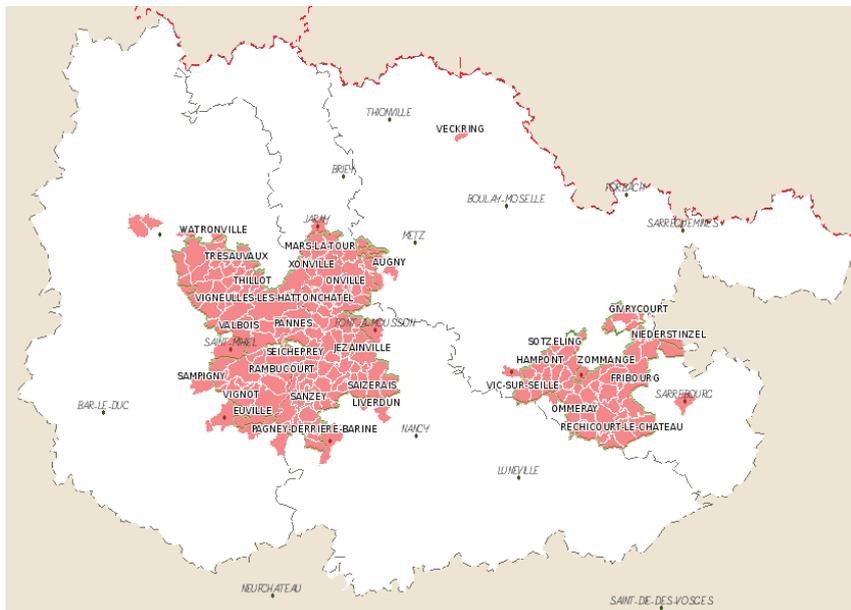
BOMBINA, la base de donnée participative du Parc naturel régional de Lorraine

Olivier NOURRIGEON
Parc naturel régional de Lorraine

BOMBINA (Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature) célèbre son premier anniversaire. Pour la plupart des Lorrains, ce nom ne signifie rien. Pour les naturalistes, c'est l'appellation d'un petit crapaud, le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) qui a inspiré l'acronyme. Pour quelques amateurs c'est le nom donné par le Parc Naturel Régional de Lorraine (PnrL) à une base de données naturaliste accessible sur internet et destinée au public.

Chacun peut y apporter sa pierre, et y piocher ce qui l'intéresse. Et c'est gratuit.

L'emprise cartographique : 3 départements (54, 55, 57)



Ses objectifs sont multiples : d'une part permettre la consultation et le partage des observations faune/flore, pouvoir ajouter des photos, faire des recherches sur une espèce; et d'autre part saisir de l'information naturaliste (espèces, habitats naturels) en utilisant un fond cartographique (photo aérienne, carte IGN).

Le PnrL utilise également cet outil pour mettre à disposition du plus grand nombre les études menées sur son territoire. Et pour une meilleure cohérence,

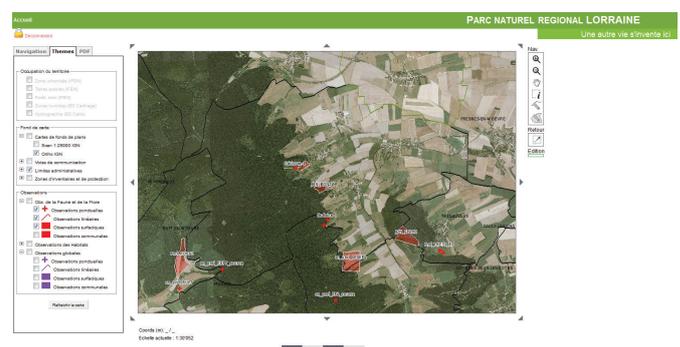
notamment concernant les Espaces Naturels Sensibles des départements, BOMBINA intègre désormais les trois départements que sont la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle

BILAN BOMBINA :
2813 espèces saisies
79220 observations
500 photos

Les observations (faune/flore) sont classées par commune ou par espace (ponctuel, linéaire, polygone). Utile pour savoir si telle zone à urbaniser contient des espèces sensibles ou pour localiser, par exemple, les zones de pontes des amphibiens.

Une liste d'espèces est soumise à validation par le conseil scientifique du PnrL, ce sont des données sensibles qui ne pourront, dans certains cas, n'être visibles par le grand public qu'à l'échelle de la commune. Seuls les « rédacteurs réseaux » y auront accès de façon précise. BOMBINA est régie par une charte déontologique téléchargeable sur le site, et chaque utilisateur se voit attribuer des identifiants de connexion.

Un an après, le bilan est plutôt positif mais nécessite encore beaucoup de temps d'animation et de concertation avec les autres acteurs de bases de données existantes en Lorraine ; à ce jour quelques conventions d'échanges avec d'autres structures permettent d'enrichir la base sans pour autant s'opposer aux bases de données déjà existantes.





Orchis bouc à Jaulny
(Photo : Martine Kuchler-BOMBINA)

Des améliorations et des mises à jour sont nécessaires au fil de l'utilisation de l'outil pour rendre l'ergonomie de l'interface plus dynamique. Le travail est mené en partenariat avec le Parc naturel régional de Loire Anjou Touraine et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande qui utilisent la même application informatique.

Une vingtaine de particuliers sont devenus des contributeurs plus ou moins réguliers de BOMBINA, ainsi que, par le biais de convention d'échange, quatre réseaux associatifs ou institutionnels que sont Floraine (botanique), Loana (avifaune, mammifère), l'Onema et la Commission amphibiens/reptiles du Conservatoire des sites lorrains.

Cet outil est celui de tous, il permet d'ajouter sa contribution à une entreprise bien plus vaste qu'est la connaissance de la biodiversité en Lorraine et la mobilisation d'informations naturalistes pour mener à bien la protection des espèces et des milieux naturels.

N'hésitez pas à nous contacter pour venir vous présenter BOMBINA, que vous soyez particuliers, associatifs, collectivités, ...



Renardeaux au terrier vers Lorry-lès-Metz
(Photo : Dominique Bernardi-BOMBINA)

Comment devient-on rédacteur ?

Envoyer la fiche d'adhésion signée accessible sur le site :
<http://bombina.alkante.com/obs/pnrl/script/accueil.php?page=accueil>

En cliquant sur
« Inscrivez-vous au projet BOMBINA » en page d'accueil.

Pour plus de renseignements :

Voir sur le site dans l'onglet
«Ressources»

Ou contacter :

Olivier Nourrigeon
olivier.nourrigeon@pnr-lorraine.com
Tel : 03 83 84 25 36

Arnaud Brasselle
arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com
Tel : 03 83 84 25 39

Du côté des scolaires...

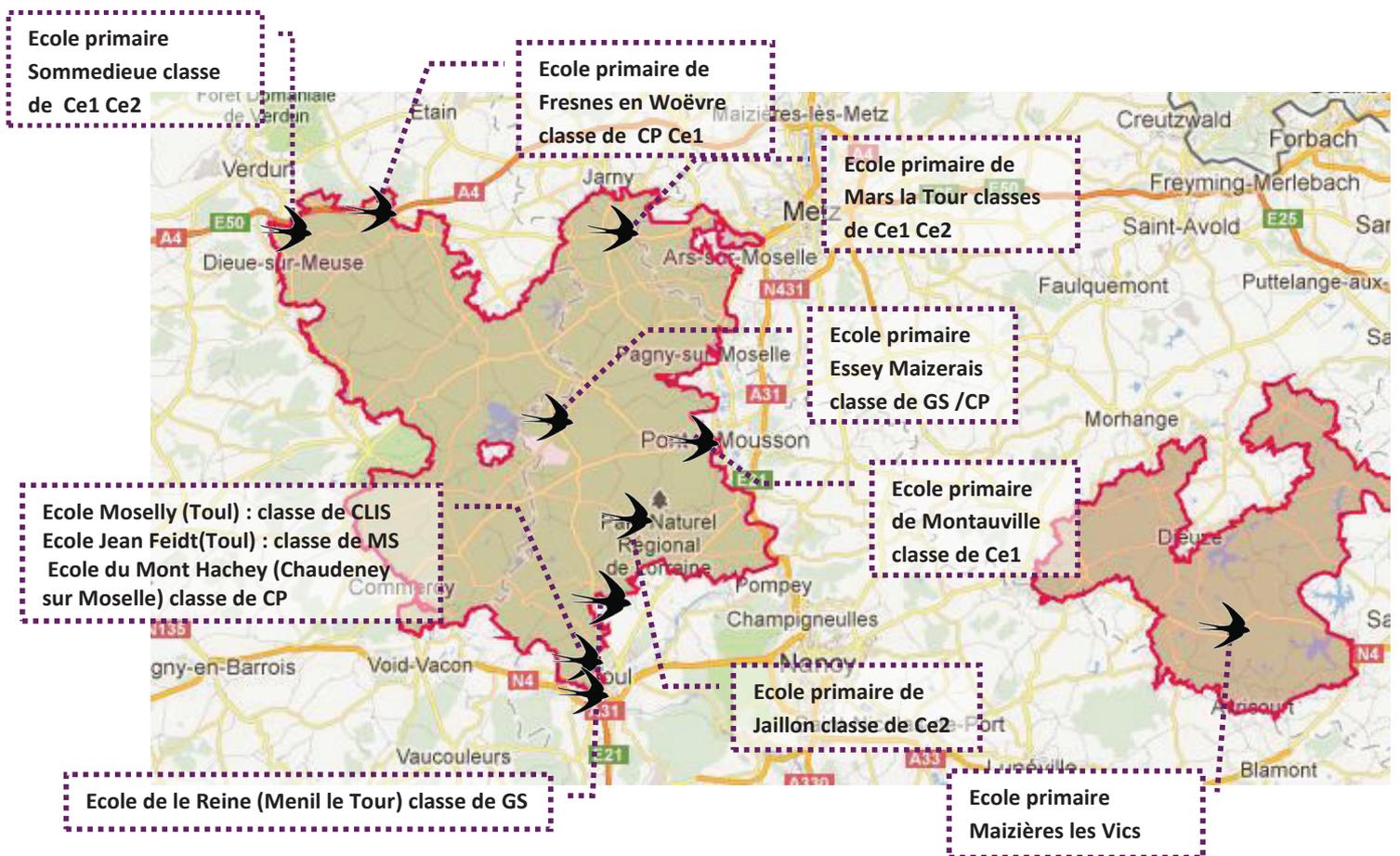
«En quête d'hirondelles»

Catherine BOURADA
CPIE Woëvre-Côtes de Meuse

Oiseaux emblématiques de nos campagnes mais également présentes en ville, symbole de l'arrivée du printemps, les hirondelles voient leur population décliner depuis plus de vingt ans. Les causes de ce déclin sont nombreuses.

À la campagne, elles résultent de l'intensification de l'agriculture, de la disparition des habitats naturels et de la raréfaction des insectes, leur source de nourriture. En ville, les nids d'hirondelles sont encore trop souvent détruits, pour cause de salissures, alors que les espèces sont protégées.

Avec une baisse de ses effectifs de 30 à 40%, l'hirondelle apparaît comme le symbole d'une diminution de la biodiversité qui impacte directement les espèces par



la disparition de leur nourriture et de leurs habitats. Ces oiseaux connus de tous sont des «bio-indicateurs», témoins de l'état de santé de notre environnement. Il nous a semblé important de proposer une action de science participative portant sur cet oiseau emblématique en y impliquant des classes et du grand public.

Les hirondelles sont facilement reconnaissables et facile à identifier, cette opération de recensement des populations permet de recenser les populations, de sensibiliser le plus grand nombre à la fragilité de cette espèce (mais aussi de la biodiversité en général) et pourra contribuer à la mise en place d'actions visant à mieux la protéger.

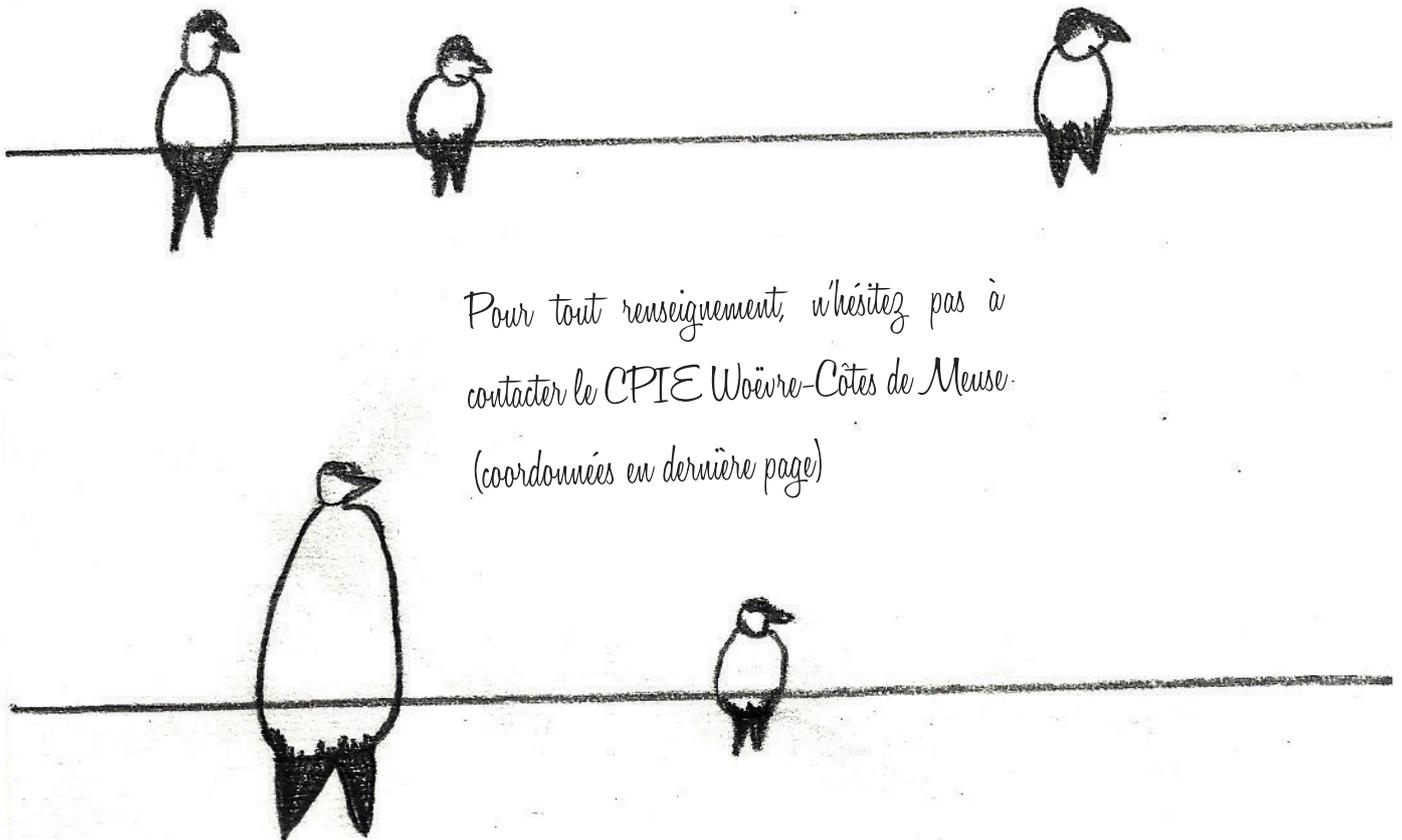
12 classes du territoire se sont engagées dans ce projet et se sont lancées dès cet hiver dans un protocole d'inventaire des nids présents dans leur commune. En attendant le printemps, les classes travaillent également sur la rédaction d'un document

à destination des habitants afin de leur proposer de participer au projet en indiquant notamment s'ils ont connaissance de la présence de nids sur leur façade, dans leur grange, leur garage...

Dès les beaux jours, les classes partiront sur le terrain, afin de faire les observations du retour des hirondelles. Deux espèces sont ainsi recherchées : l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre.

Parallèlement à cet inventaire les classes s'engageront également dans une action concrète de protection ou de sensibilisation visant à la protection de ces oiseaux.

Ce projet porté par le CPIE Woëvre Côtes de Meuse, mené en partenariat avec différentes structures (ekosens, écomusée d'Hannonville, «le bonhomme à ressort», «Deux Trois Barbouilles», «Hirus hirus» et la LPO), est financé dans le cadre de l'appel à projet : «Le PnrL : territoire d'initiatives. Pour une biodiversité partagée»



Comment l'initiative d'une école en 2005 trouve écho chez les bénévoles d'associations de protection de la nature, jusqu'à d'importants travaux d'aménagement d'une route menés par une collectivité ? C'est aussi ça la science participative : la curiosité qui mène, des années plus tard, à une concrétisation sous forme de systèmes de protection durable des espèces ... On n'a pas fini d'entendre coasser à Novéant-sur-Moselle !

A l'école des crapauds

Denis JACQUEMOT
*Enseignant retraité,
ancien directeur de l'école de
Novéant-sur-Moselle*

C'était en 2005... Alertés l'année précédente par les milliers de batraciens qui se faisaient écraser en traversant la RN 57, des bénévoles de Novéant se sont mobilisés.

L'école du village ne pouvait laisser passer cette occasion de vivre en direct une opération militante au service de la nature. Un peu de théorie d'abord : il s'agissait de comprendre ce qui poussait ces batraciens à quitter le couvert forestier pour gagner les étangs des sablières. Un travail de recherche fut mené en classe et publié sur le site internet de l'école (<http://www.ac-nancy-metz.fr/ia57/noveant/faune/crapauds/crapauds.htm>). Et place aux travaux pratiques ensuite. Alors que les adultes posaient les bâches et installaient tout le dispositif qui allait servir à sauver la colonie de batracien, les enfants préparaient leurs seaux et piaffaient d'impatience. Un jour spécial leur fut réservé. Laurent Godé du PNRL est venu sur place pour une leçon nature au bord de la route, la télé était là pour filmer l'évènement. Les crapauds furent bien étonnés de se voir délicatement ramassés, promenés dans des seaux et mis à l'eau.

Mais ce contact avec le monde du vivant a marqué profondément les enfants aussi... Camille, élève du CM2, a déclaré ce matin là : « C'était magnifique le chant des mâles... Depuis, quand je regarde le ciel, je vois des crapauds marcher ! ».

Durant toute cette campagne de ramassage, les enfants sont revenus avec leurs parents, tard le soir ou

tôt le matin, pour continuer la besogne. Plus de 5000 crapauds furent sauvés cette année là.

L'école a continué son engagement et a mis son site internet au service des ramasseurs en tenant, jours après jours, un planning où chacun pouvait s'inscrire. (<http://www.ac-nancy-metz.fr/ia57/noveant/faune/crapaud2007/batraciens.html>). A partir de 2010, la CCVM puis Les sonneurs de la côte ont pris le relais pour la tenue du planning.



Leçon de nature au bord de la RN57

Opération sauvetage d'une migration d'amphibiens

Claude GUILLAUME
Président des Sonneurs de la Côte

Chaque année une communauté d'amphibiens, qui peuple le secteur du bois de Gaumont, sur le territoire de Novéant-sur-Moselle, migre à la période des amours pour rejoindre le site de reproduction dans les anciennes ballastières du bord de la Moselle.

Très peu d'entre eux arrivent à franchir sans encombre la route nationale, et l'on constate chaque année le massacre de plusieurs centaines de bêtes (crapauds, grenouilles, tritons, salamandres) qui sont des espèces protégées.

Soucieuse de contribuer à l'équilibre écologique, la Communauté de Communes du Val de Moselle réalise depuis 2005 une opération de sauvetage des

batraciens en partenariat avec les associations locales de protection de l'environnement comme « Torcol » et « les Sonneurs de la Côte ».

Cette opération nécessite beaucoup de bonnes volontés. La saison débute en février par la pose de bâches, empêchant le passage de ces petites bêtes.

Durant toute la période de migration, environ un mois et demi, des bénévoles issus essentiellement d'associations telles « Torcol », « Graine d'ortie » ou « les Sonneurs de la côte », se sont associées à l'opération menée par la CCVM. Ils vont se relayer deux fois par jour pour récupérer les batraciens retenus derrière les bâches et les emmener près de l'eau dans des seaux. Le besoin d'aide est grand et un planning est mis en place, coordonné par Les Sonneurs de la Côte.

Le mode opératoire de ramassage : récupérer les batraciens piégés derrière les bâches à l'aide d'un seau, regarder sous les bâches où ils se mettent à l'abri ainsi que dans les caniveaux bétonnés, relâcher les batraciens de l'autre côté de la route (pas trop à coté de la route non plus), le plus en face possible de l'endroit de ramassage, effectuer un comptage par espèce si possible (crapauds, grenouille ou triton), de retour chez soi, envoyez un email aux Sonneurs de la Côte en mentionnant la date et heure de ramassage, le nombre de crapauds/grenouilles/tritons comptés, la météo, nom(s) et prénom(s) du/des ramasseurs.

Beaucoup de crapauds ramassés, beaucoup de bénévoles le matin et le soir et un grand bonheur de sauver ces petites bêtes sympathiques.



Création d'un batrachoduc à Novéant-sur-Moselle

Andréa MATTIOLI

Agent de développement à la Communauté de Communes du Val de Moselle

Depuis 2005, la Communauté de Communes du Val de Moselle mène des opérations de sauvetage des crapauds communs, en collaboration avec les associations naturalistes Torcol et les Sonneurs de la Côte, durant les périodes migratoires, sur la RD657 entre Corny-sur-Moselle et Arry appartenant à l'ENS depuis le bois de Gaumont vers les ballastières situé de part et d'autre de la RD. Face à l'accroissement de la population de batraciens effectuant la migration et, par souci de pérennisation des dispositifs, la Communauté de Communes du Val de Moselle a souhaité s'engager dans la création d'un batrachoduc. Cette infrastructure est également justifiée par le fait qu'elle se situe au sein d'un Espace Naturel Sensible, celui des Gravières de Novéant, pour lequel la collectivité réfléchit à l'application d'un plan de gestion et d'aménagement. La CCVM s'est dotée des compétences d'un bureau d'étude, INGEDIA Facilitateur, s'appuyant sur les services d'une association environnementaliste NEOMYS. Elle peut également compter sur le soutien technique et financier de ses différents partenaires (Conseil général de la Moselle, Conseil Régional de Lorraine, CETE de l'Est, PnRL, FEDER, DREAL).

Le batrachoduc est composé de 14 traversées double sens sur un linéaire de 1.6 km réparti en trois secteurs (cf carte), respectant une pente de 0.5% en direction des Gravières. Les traverses sont de forme rectangulaire de dimension 110 x 55 cm et pourraient également être utiles à la traversée de la petite faune. Elles sont implantées à 30 m environs d'intervalle entre chacune d'elles (distance maximale pouvant être supportée d'un seul tenant par un crapaud, donnée NEOMYS), à une profondeur de 80 cm, et positionnées en fonction des passages préférentiels

identifiés lors des ramassages par les membres associatifs.

Côté forêt, des collecteurs seront implantés à chaque entrée de traverse, permettant la descente et la remontée des amphibiens. Un grillage sera installé afin de retenir les éléments naturels de l'environnement (terres, mousses, feuillages ...) facilitant la remontée des batraciens. Ces collecteurs seront accompagnés de la pose de MVL (Mur Véhicule Léger), éléments de béton assemblés, tel que présents sur les autoroutes. Ils bloqueront les crapauds dans leurs migration en les guidant vers les collecteurs. Des mares de substitution seront également présentes dans l'accotement derrière les MVL. Des barrières de protection seront implantées autour de chaque collecteur afin de protéger les piétons d'éventuelles chutes. Le MVL remplira également une fonction de protection de l'infrastructure pour les automobilistes, en empêchant les sorties de route.

Côté étang, et directement fixés à la sortie des traverses, des guides aciers seront implantés à 40

cm de profondeur, longeant le talus sur l'ensemble du linéaire. Ils empêcheront les crapauds de creuser et passer par-dessous. Ces guides acier bloqueront également les crapauds lors de la migration retour et les dirigeront jusqu'aux traverses. Les espaces boisés seront conservés afin d'offrir une zone de refuge aux

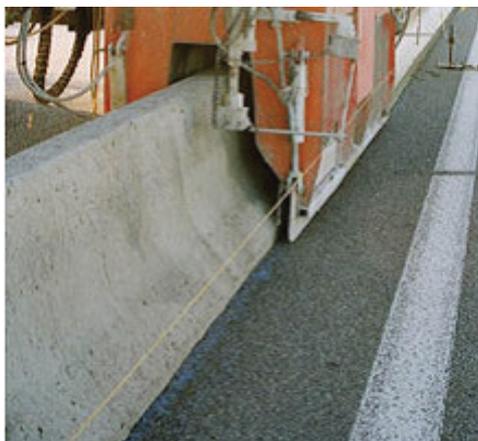
plus jeunes crapauds (juvéniles).

A terme, l'objectif est d'inciter les populations d'amphibiens à se développer sur le site des Gravières.

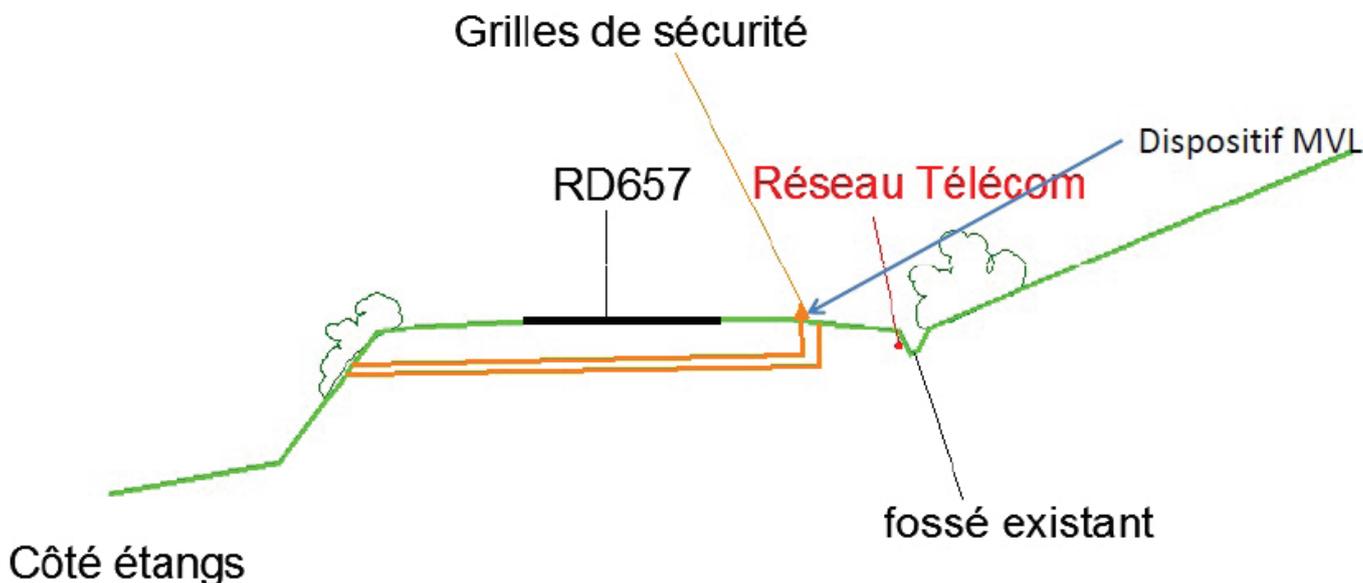
Ce projet est doté d'un budget de 460 000 € et s'appuie sur le soutien financier de la DREAL (25%), du Conseil Régional de Lorraine (25%) du FEDER (20%), du Conseil Général de la Moselle (10%), Autofinancement CCVM (20%)

Le chantier a démarré le 13 Octobre 2012. A l'heure actuelle,

nous sommes sur le point d'achever la pose d'un peu plus de la moitié des traversées. En fonction des conditions météorologiques, les travaux de voiries devraient s'achever début février, laissant ainsi place aux entreprises réalisant la pose des guides acier (spécialistes) et de création des MVL (béton coulé sur site respectant la forme type).



Mur Véhicule Léger appelé MVL



Cette liste de ressources n'est pas exhaustive, mais pourra vous donner des pistes pour aller plus loin ...

«**L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité**», rapport remis à la Ministre de l'Ecologie en janvier 2012, disponible ici :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Sciences_participatives_2012.pdf

BOMBINA, la base de donnée participative du Parc naturel régional de Lorraine

<http://bombina.alkante.com/obs/pnrl/script/accueil.php?page=accueil>

www.faune-lorraine.org : portail régional consacré à la collecte et à la diffusion de données naturalistes, mis en place par le Centre Ornithologique Lorrain et les LPO Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle.

Vigie-Nature : programme de sciences participatives ouvert à tous les curieux de nature, du débutant au plus expérimenté, fondé et porté par le Muséum national d'Histoire naturelle, et animé par des associations et mis en œuvre grâce à des réseaux d'observateurs volontaires. Plusieurs programmes, concernant divers groupes faunistiques et floristiques sont en cours. Plus d'information sur le site internet :

<http://vigienature.mnhn.fr/>

les livrets de l'Ifrée n°2 : Sciences participatives et biodiversité implication du public, portée éducative et pratiques pédagogiques associées : téléchargeable librement sur http://ifree.asso.fr/UserFiles/Livret_Ifree_n2_Sc-participatives_Coul.pdf

Ce livret regroupe des retours d'expérience et des pistes, ainsi qu'un Inventaire de programmes de production de données scientifiques par le grand public, dont voici une petite sélection des plus marquante au niveau national :

Flora Data : Connaître les plantes

Carnet en ligne / eflora

Tela Botanica

www.tela-botanica.org/page:eflore

Observation des Papillons de jardin : OPJ

MNHN et Noé Conservation

opj.mnhn.fr

Observatoire des saisons : ODS et ODS junior

Tela Botanica, Planète Sciences et le Groupement de recherche sur les Systèmes d'Information Phénologique pour la Gestion et l'Etude des Changements Climatiques : GDR SIP-GECC

www.obs-saisons.org

Phénoclim

CREA

www.crea.hautsavoie.net/phenoclim

Spipoll : Suivi Photographique Insectes Pollinisateurs

MNHN et OPIE : Office pour les insectes et leur environnement

www.spipoll.org

Observatoire des escargots MNHN et Noé conservation

opj.mnhn.fr

Observatoire des bourdons

MNHN et GAE : Groupe Associatif Estuaire

www.observatoire-des-bourdons.fr et opj.mnhn.fr

Devine qui vient nicher chez moi ? (LPO)

enquetes2010.lpo.fr

Et il existe probablement des initiatives locales proches de chez vous !

A LA RECHERCHE DES DRAGONS DE MEUSE



WOËVRE - CÔTES DE MEUSE

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Woëvre-Côtes de Meuse, recense les amphibiens
présents sur le territoire de la Communauté de communes
de Fresnes en Woëvre.



PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DES ZONES HUMIDES

MISE A CONTRIBUTION DES HABITANTS

Si, dans votre jardin ou votre commune, vous disposez
d'une mare ou d'un point d'eau dans lesquels vivent des
amphibiens, contactez le CPIE qui se fera un plaisir de
venir recenser ces chères petites bêtes et vous donner
des conseils d'entretien des milieux humides.

POUR NOUS CONTACTER :

CPIE Woëvre-Côtes de Meuse
14, rue Chaude 55160 BONZEE
03.29.87.36.65 - cpie.meuse.educ@wanadoo.fr
www.cpie-meuse.eu



Un grand merci au CPIE du
Cotentin, pour son dispositif et
ses illustrations.



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

*Et n'hésitez pas à contacter le CPIE pour avoir des
renseignements concernant les activités pour tous que nous
proposons tout au long de l'année (sorties naturalistes
de découverte de la faune et la flore, ateliers pratiques,
conférences et projections, ...)*



WOËVRE - CÔTES DE MEUSE

Renseignements au CPIE Woëvre Côtes de Meuse

14 rue Chaude, 55160 Bonzée - 03.29.87.36.65 - cpie.meuse.ressources@orange.fr

Conception, réalisation, rédaction
CPIE Woëvre Côtes de Meuse

ISSN : 0753-3454

Directeur de publication
Olivier AIMONT

Directrice de rédaction
Alexandra PINATON

Coordination - mise en page
Samuel NOURRY

Impression
Conseil Général de la Meuse

Remerciements
A tous les rédacteurs d'articles

Ainsi qu'à :
Toute l'équipe du CPIE Woëvre
Côtes de Meuse

Photos et illustrations
Sauf précision, photos des auteurs d'articles
et CPIE Woëvre Côtes de Meuse.
Visuel première page : Samuel NOURRY

*Les articles non signés ont été rédigés par
l'équipe du CPIE.*

